

Diffusion :	Organisateur	C.D.R	C.R.R	C.N.R - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	BEN ISMAIL Maaouia
Qualification :	Officiel Régional Running
Adresse :	2 Bis rue du barrage - 89250 Beaumont

Date : 27 Novembre 2022
N° Licence : 822 950
Email : ismailm89@orange.fr
Tel : 06 87 14 92 43

NOM DE LA COURSE :		NEVERS Marathon BY plus	
LIEU :	MAGNY-COURS NEVERS	Date :	27 / 11 / 2022
LIGUE :	Bourgogne franche comté	Département :	58 - NIEVRE

Label	Type d'épreuve	
International	Circuit	Distance de l'épreuve : 42, 195 km
National	Ville à ville	X Réduction tarif licenciés NON
Régional	Par étapes	X
Départemental	Autres	Nombre de classés : 294

Conditions atmosphériques :	Temps frais + du vent	Température	Départ : 4 °C	Arrivée : 7 °C
-----------------------------	-----------------------	-------------	---------------	----------------

ORGANISATION DE LA COURSE :			
Adresse :	10 place saint Sébastien - 58000 NEVERS	Tél. :	03 86 51 59 67
		e-mail :	bonjour@lafrenchrun.com
Nom du directeur de la course :		DE WILDE Antoine	

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE MEDICAL :	
Police/gendarmerie	Police Municipale	Médecins sur place	NON
Signaleurs	OUI	Nom association Secouristes : ADPC Protection civile	
Véhicule ouvreure (type)	MOTO	Kinésithérapeutes : podologues	NON
Circulation bloquée	OUI	Ambulances nbre : 3	OUI

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Dossier de mesurage N°BFC058 / 06050 / 2020 A	Nom des mesureurs : MANNEVY Christine + MANNEVY M	
M ou MM les officiels juges arbitres running attestent	OUI	NON
-avoir eu le dossier complet de mesurage	X	
-que les athlètes ont effectué le parcours décrit dans le dossier de mesurage dans son intégralité	X	
-que les points de départ et d'arrivée ont été respectés	X	
-que le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées dans le dossier de mesurage	X	
-que les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements	X	
-avoir fait la reconnaissance du parcours		X
VALIDATION		
M ou MM les officiels juges arbitres running valident les performances	X	
Remarques de l'officiel		
Malgré de mon arrivée la veille du marathon je n'ai pas pu faire la connaissance du parcours car toute l'équipe était occupés par l'organisation de L' EKIDEN et il n'y pas un motard disponible pour m'en mener sur le parcours.		

Si les performances ne sont pas validées, le JA devra prévenir par mail dès la fin de l'épreuve la CNR la CRR et l'officiel Logica

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :	OUI	NON
Record de l'épreuve :		NON
Record de France :		NON
Meilleure Performance Réalisée en France :		NON
KM 1 : dos N°275 : 3'39" KM 5 dos N°275 :18'16", dosN°114 :19'06", dosN°335 :19'07", dos N°313 : 19'11", KM 10 : dos N° 275 : 36'42", dos N°114 : 38'36", dos N° 335 :38'27", KM 15 : dos N°275 :55'27", dos N° 114 : 57'43", dos N° 335 :57'58", ½ Marathon :dos N° 275 :1h 19'15", dos N°114 :1h21'26", dos N°335 :1h22'32", KM 25 : dos N°275 :1h34'16", dos N°114 :1h36'49", dos N°335 : 1h37'58", KM 30 : dos N°275 :1h53'42", dos N°114 : 1h 56'42", KM 35 :dos N°275 :2h14'17", dos :N°114 :2h17'25", dos N°335 : 2h19'11". ARRIVEE : dos N° 275 : 2h 45' 53"		

CONTROLE ANTI-DOPAGE :					
Locaux prévus et conformes	OUI		Contrôles effectuées		NON
Remarques					
Locaux situés dans le bâtiment de la salle des sports pas loin de l'arrivée.Délégué : Maryse DEMONFAUCON. Remarque : la plus part de l'équipe des ESCORTES F / H ne sont pas présent à l'arrivée , ils sont sur le parcours comme signaleurs ou placée au ravitaillement et en cas de contrôle antidopage ils ne peuvent pas être sur place. Les escortes ne sont pas formées ADE.					

MANAGERS :
Nom :

DOSSARDS :					
Tyvek, feutrine, plastique, carton – Fragiles et de mauvaise qualité – numéros trop petits					Papier plastifié
					OUI NON
Conforme à la réglementation (mais les Numéros des dossards sont trop petit pour les distinguer					X
Dossards hommes distincts des dossards femmes					X
Si dossards distincts, comment est faite la différence ? Cocher la bonne case					
Séries de numéros		Couleur		Symbole	

PARCOURS :			JUSTIFIER
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel (ex moto)	MOTO avec pilote		
Contrôle intermédiaire (manuel ou informatique)	OUI		Société YAKA Chrono
Fréquence des points de contrôle intermédiaires (indiquer les km) : 10 km, ½ Marathon, 30 km			

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		
Système de détection par transpondeur	X		
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		
Aire de départ suffisamment large	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite		X	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	RIEN		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	PISTOLET		
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		
Sonorisation du lieu de départ	X		
REMARQUES			
BONNE ORGANISATION DE DEPART			

BALISAGE PARCOURS	OUI	NON	JUSTIFIER
Balisage suffisant	X		
Fléchage correct (ex ligne orange)	X		Fleche orange
REMARQUES :			
RAS			

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
L'accès à la zone d'arrivée est-il contrôlé ?	X		
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	X		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés du chronométreur	X		
REMARQUES :			
BONNE ORGANISATION et BONNE ANIMATION PAR LE SPEAKER à L'arrivée			

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Ravitaillements emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeages emplacements conformes à la réglementation	X		
REMARQUES :			
RAC			

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE			
Nom du prestataire YAKA CHRONO			
Email du prestataire chrono@yaka-events.com			
Système de chronométrage utilisé (marque) :			
Puces au pied		NON	Puces au dossard
	OUI		Autres :
RESULTATS :		OUI	NON
Prestataire agréé FFA		X	
Recalage immédiat du temps officiel aux dixièmes/ centièmes		X	
Edition des résultats papier à la demande		X	
Système de contrôle supplémentaire avec caméra, lecture immédiate		X	
Système de contrôle supplémentaire avec caméra, lecture différée		X	
Imprimés conformes à la réglementation		X	
Temps officiel et réel arrondis à la seconde supérieure		X	
Affichage du temps officiel et du temps réel (si tapis au départ)		X	
Publication des N° de licences FFA		X	
Information rapide par l'animateur		X	
Résultats chargés sous 48h sur athle.fr, conformes à la validation du JA		X	
Jury chargé sur athle.fr sous 48h		X	
REMARQUES :			
Bonne collaboration de la société YAKA Chrono avec le juge arbitre. Les temps relevés par la société YAKA chrono correspondent avec ceux du juge arbitre et ceux des deux chronomètres officiels manuels			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES	OUI	NON	JUSTIFIER
Bon déroulement général.	X		
Une estrade et un podium 213 permettrait d'améliorer le standing.			
REMARQUES :			
CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE : Il n'a pas du tout été géré par l'organisation. La société YAKA Chrono n'était pas au courant Comté (manque de communication). J'ai donc été dans l'obligation de m'en occuper moi-même, vérifier et sortir tout les athlètes avec licence compétitions BFC pour la remise des titres.			
Nous avons ainsi pu récompenser les 3 premiers licenciés compétition BFC au scratch et le 1 ^{er} de chaque catégorie.			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur	X		
Si OUI, respect du départ anticipé			Pas de handisport
Respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :	OUI	NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs	X	

EPREUVES SIMULTANEEES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t-il été décalé			De combien :

REMARQUES – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE
Bonne organisation sportive un très bon accueil Une équipe sympathique et dynamique et un parcours très agréable. Un marathon festif avec une bonne ambiance à l'arrivée. Le public chaleureux est animé par un speaker Jean-François RAFFALI accompagné par un ancien coureur champion de France Dominique CHAUVELIER. Merci à Michel ANDRE pour m'avoir transporté avec son véhicule de mon hôtel à MAGNY- COUR au point de départ de la course et merci également à mon pilote motard.
Plusieurs points décrits en annexe sont cependant à corriger impérativement dans le cadre du label FFA.

LA COTATION :

PREREQUIS OBLIGATOIRES	OUI	NON
ORGANISATION CONTRÔLE ANTIDOPAGE PREVU	X	
DOSSIERS DE MESURAGE A JOUR	X	
RESPECT DU PARCOURS	X	

Ne pas remplir la grille si les prérequis ne sont pas validés

ITEM	DETAILS	maxi pts	cotation
Niveau	Nbre de coureurs classés en N3 = 2 pts / coureur Nbre de coureurs classés en N2 ou plus = 3 pts/coureur Multiplier par coefficient correcteur si certificat type C	20 pts	0
Nbre de classés	Entre 300 et 1000 classés Entre 1001 et 3000 classés Entre 3001 et 5000 classés Plus de 5000 classés	5 pts 10 pts 15 pts 20 pts	0
Nbre de nationalités	5 ou plus dans les 50 premiers hommes et 50 premières femmes	10 pts	0
Chargement des résultats sur athle.fr	Sous 48h Sous 8 jours	5 pts 2 pts	5
Jury complet	Voir notice	10 pts	8
Prestataire agréé	Agréé avec temps réels Agréé pas de temps réels	10 pts 5 pts	10
Dossards distinctifs H-F	Voir notice	5 pts	0
Avis du JA	Notation de l'épreuve (voir notice)	20 pts	16

Total cotation	39
----------------	-----------

Date

27 Novembre 2022

Nom prénom, qualification

BEN ISMAIL Maaouia

SIGNATURE

Maaouia

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

FEUILLE DE JURY :



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE RUNNING

Jury des épreuves à Label International, National et Régional
cf guide des labels (rôle du club support). **En rouge le jury obligatoire**

Nom compétition: **NEVERS MARATHON - MARATHON**

lieu: **DE MAGNY-COURS > NEVERS** ligue: **BFC**

Date format xx/xx/xxxx: **27/11/2022** département: **58**

A remplir par l'organisateur et à remettre au JA avant la compétition. Ne pas oublier d'envoyer la version excel définitive à l'officiel logica pour la mise en ligne du jury.

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
289216	DE WILDE	ANTOINE	Directeur de compétition		
822950	ISMAIL	BEN	Juge Arbitre Running		HSR
			Juge Arbitre Running		
203028	ANDRÉ	MICHEL	Chronométreur Manuel		
302461	MULLER	JEAN-PASCAL	Chronométreur Manuel		
211354	BONNETOT	GERARD	Starter		
505707	LALET	CELINE	Juge aux arrivées		
717262	BRASSELET	JEAN-PAUL	Juge aux arrivées		
965964	FONTANILLES	PAULETTE	Juge aux arrivées		
211403	DEMAIZIÈRE	JEAN-FRANÇOIS	Juge aux arrivées		
215028	RAFFALI	JEAN-FRANÇOIS	Speaker		
459904	CHAUVELIER	Dominique	Speaker		
	YAKACHRONO		Société de chronométrie		
	NJUKO		Société d'inscriptions en ligne		
211403	DEMAIZIERE	Jean-François	Responsable départ		
			Délégué Contrôle anti dopage		
215671	MONFERRAN	PATRICE	Délégué Contrôle anti dopage		
505707	LALET	CELINE	Escorte F		
288528	MOUSSION	PATRICIA	Escorte F		
1085577	BRASSELET	FRANÇOISE	Escorte F		
211403	DEMAIZIÈRE	JEAN-FRANÇOIS	Escorte H		
717262	BRASSELET	JEAN-PAUL	Escorte H		
341876	BLONDEAU	Jean-Alix	Escorte H		

Les Photos :



Le départ sur le circuit de Magny-Cours.



Le podium marathon – scratch HOMMES



Le podium marathon – scratch FEMMES



Championnat BFC de marathon – le podium scratch HOMMES

DEROULEMENT de l'épreuve :

C'est à 9h précises, par un temps très frais et un vent glacial que le départ du marathon est donné par l'adjoint du Maire sous les consignes du juge Starter. Plus de 300 coureurs s'élancent sur le grand et formidable circuit de Magny- cours pour affronter les 42,195 km sur un agréable parcours et son chaleureux public. Il y a un tour à faire sur le circuit avant de rejoindre le centre et les routes du compagne.

Tout de suite le coureur N° 275 Loris MILLOT se détache du peloton et prend la course en tête. Il ne l'a lâchera plus et fait sa course en solitaire. En empruntant le sous-bois, le long du canal Nivernais et à fur et à mesure il augmente son avance sur ses deux poursuivants. Au semi-marathon il passe en 1h19'15' et en 2h14'16'' au 35eme km avec une avance de 3' sur le 2eme. Il faiblira sur les 7 derniers km mais franchira néanmoins la ligne d'arrivée en vainqueur en 2h45'53'', avec 2'41'' d'avance sur le 2eme, Pierre-Yves Guiot qui en terminera en 2h 48'34''.

La 1ere féminine, Léa FOURNIER termine avec un temps honorable en 3h01'42'', suivie de Julie GIACOMELLI, 2eme en 3h 01'46''.

POINTS PARTICULIERS :

Championnat de Bourgogne – Franche-Comté de marathon :

L'organisation n'a pas été en capacité de gérer de manière opérationnelle le championnat conformément au cahier des charges de la Ligue d'athlétisme, pourtant peu contraignant :

- Les médailles ont dû être envoyées en urgence par la ligue car aucune demande n'a été faite par l'organisation.
- Pas de correspondant dédié côté organisation.
- Pas de marquage du dossards des coureurs participant au championnat, ce qui ne permet pas de vérifier les maillots de club.
- Pas de possibilité de placement des coureurs concerné en zone élite.
- Pas de marquage des licenciés FFA compétition dans le listing des inscrits ce qui ne permet pas d'y retrouver simplement les titrés sur les résultats.
- Le chronométreur n'est même pas au courant que l'épreuve est support de championnat.
- Pas de podium 213 lors de la remise des titres.

J'ai donc dû intervenir au dernier moment, en collaboration avec Michel ANDRE, président de CDR afin d'analyser le listing des arrivants pour établir le podium des titrés. Nous avons fait au mieux pour pallier cette déficience afin de ne pas pénaliser les coureurs titrés. Un grand merci à Michel pour son aide très précieuse.

Ceci est vraiment très dommageable car la Ligue d'Athlétisme engage son image en faisant confiance à une organisation qui a été très en difficultés avec les contraintes nécessaires pour assurer ce championnat dans de bonnes conditions.

Axes d'amélioration :

NEVERS Marathon BY plus est une remarquable organisation festive et bien animée. Cependant, nous remarquons des difficultés avec le cahier des charges du label régional FFA.

4 points sont particulièrement à corriger :

- **Remise tarifaire pour les licenciés FFA :**

Il est obligatoire de proposer une remise tarifaire pour les licenciés FFA. (déjà signalé en 2021 par le juge arbitre Jean-Louis Thibert et non corrigé)

- **Repérage du parcours :**

Faute de moto disponible, je n'ai pas pu vérifier le parcours avant l'épreuve (également signalé en 2021 et non corrigé). Tous les bénévoles étant occupés sur l'Ekiden.

Il faut mettre à disposition du juge arbitre les moyens nécessaires au bon repérage du parcours. Ceci malgré une lourde charge de travail imposée par la succession des deux épreuves Ekiden + marathon sur le même week-end et l'équipe est limitée.

- **Dossards :**

- **De mauvaise qualité**, plusieurs coureurs ont terminé avec le dossard à la main.
- **Aucune différenciation M/F**. Les dossards Hommes et femmes doivent être différents ou marqués (ex : pastille) - également signalé en 2021.
- **Marquage des numéros trop petits** (pas lisibles à quelques mètres).

- **Jury anti-dopage :**

Les escortes sont bien licenciées FFA (club support AO Nevers) mais ne sont pas formées ADE De plus, ils doivent être rapidement disponibles à l'arrivée alors qu'ils sont sur le parcours du marathon.

Il est nécessaire d'être particulièrement attentifs à ces points. Il faut absolument capitaliser sur les problèmes rencontrés afin de ne pas les reproduire. C'est le propre du label FFA et le rapport du juge arbitre est là pour cela.

Il n'est pas normal que les points déjà signalé l'an dernier n'aient pas été corrigés.